

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 676

Artikel: Ron-ron : impudeurs radicales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RON-RON

Impudeurs radicales

Pas davantage que la décence ou la finesse, la vergogne n'est une qualité également répartie. Les uns en ont, même en politique, et les autres pas, surtout en politique, où une certaine impudeur ne gêne pas. Voyez les radicaux au Parlement, très souvent à la limite du tolérable, acrobates du sans-gêne.

Il faut qu'ils exagèrent par trop pour que la presse et l'opinion s'indignent. Il faut que M. Debétaz parle très longtemps pour ne rien dire du tout, pour qu'un journaliste parlementaire décrive ce vertigineux néant dans une chronique d'ailleurs non signée («24 Heures», 3 mars 1983). Il faut que M. Hans Munz, jusqu'à l'an dernier président de la maison Saurer, ose proclamer inutile le programme de relance fédéral après avoir reçu une commande

spéciale de 800 camions supplémentaires, pour que Marc Savary («La Liberté», 3 mars 1983) dénonce «Hans l'indécent» et Tony Honegger («Blick», 4 mars 1983) fustige l'amnésique, celui dont la main droite ignore tout de ce que fait la main gauche. Même «L'Hebdo» (10 mars) signale «les tics de Hans Munz».

Le reste du temps, les impudeurs radicales passent inaperçus, à peine signalées. Sans doute davantage par accoutumance que par servilité. Ainsi, qui s'étonne de voir M. Honegger, à peine remis d'un infarctus post-retraite, faire sa rentrée dans les conseils d'administration d'où il avait dû démissionner pour devenir conseiller fédéral? On sait déjà qu'au Crédit Suisse il va reprendre la succession de Nello Celio, qu'il retrouvera d'ailleurs chez Sibra (Cardinal, Sinalco, Léco, etc.). D'autres vont suivre: après tout, l'ancien directeur de la Chambre zürichoise du commerce et de l'industrie siégeait dans une soixantaine de conseils. De quoi meubler une retraite... et avoir quelque chose à rembourser à la Confédération.

SUBVENTIONS

Moutier trop loin de Zurich

Un Centre suisse de recherche en machines-outils à Moutier? Une bonne idée, au moment où la région jurassienne cherche son second souffle dans la bourrasque horlogère? C'est en tout cas ce qu'a pensé le conseiller national PSA jurassien Jean-Claude Crevoisier en demandant au Conseil fédéral s'il était prêt à donner son appui à la réalisation de ce projet. La réponse vient de tomber: c'est «non». Pas par désintérêt pour la cause jurassienne, pas par mauvaise volonté, même pas par souci d'économies, c'est «non» pour des raisons de simple logique industrielle. Et cette logique-là, il vaut la peine de la rappeler, parce que si on ne

s'avise pas de la dépasser, de la court-circuiter, il n'y a aucune chance de déboucher une fois ou l'autre sur une politique de rééquilibrage régional digne de ce nom. Cette logique-là se résume en quelques mots: les régions pauvres toujours plus pauvres et les régions riches toujours plus à l'aise. Ecoutez donc la réponse du Conseil fédéral à Crevoisier!

«(...) La Confédération soutient déjà la recherche en matière de construction de machines-outils auprès de deux instituts des EPF de Zurich et de Lausanne, qui bénéficient de la confiance des associations faîtières de la branche ainsi que de l'aide financière de la société pour la construction de machines-outils. Elle accorde par ailleurs des sub-sides à des projets de recherche issus de l'industrie des machines-outils par le biais de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique.

Dans le cadre d'une association d'écoles d'ingénieurs, elle unit encore ses efforts à ceux des cantons de Berne, Vaud et Zurich afin d'améliorer les possibilités de formation et de perfectionnement dans l'industrie des machines-outils engagée dans une phase de profonde mutation. Enfin, des buts analogues sont poursuivis par l'Ecole suisse du logiciel sise à Berne et dont le canton de Berne est également l'un des co-fondateurs.»

Vaud, Berne, Zurich déjà servis: dans ces conditions, comment prendre Moutier en considération, on vous le demande. Et quand on dit Moutier, ce pourrait aussi bien être Fribourg ou Brigue ou Schaffhouse.

Et le coup de massue final: «Le Conseil fédéral n'est pas convaincu qu'un tel centre de recherche pour l'industrie des machines-outils, installé à Moutier sans liens étroits avec une Haute Ecole ou une école technique supérieure, disposerait d'une base suffisante pour déclencher sur le marché régional de l'emploi les impulsions espérées.»

En clair, Jean-Claude Crevoisier aurait bien pu soulever d'autres lièvres que les machines-outils, le compte est vite fait: pour le recyclage régional, voyez les centres techniques déjà installés, et si par malchance vos liens avec eux ne sont pas «étroits», n'espérez pas émarger à la manne fédérale. Punkt schluss. Logique, non?

RESPONSABILITÉS

Losinger made in USA

Passage de Losinger sous le contrôle de la firme américaine Enserch Corporation (Dallas, Texas): si l'opération se solde par des pertes d'emplois dans notre pays, il faudra se souvenir des jugements très sévères publiés ces jours-ci dans la presse suisse alémanique sur la gestion de certains managers de Losinger, plutôt que de crier une fois de plus à la sauvagerie d'une direction venue d'ailleurs et sur laquelle les travailleurs suisses n'ont aucune prise.